

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Orthopédie :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 46899  
**Déclaration de Maladie** N° P19- 0015314

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12 K7 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHERIFI TAHAR Date de naissance : el 01 1950

Adresse :

Tél. : 06 61 20 00 18 6 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

D. BERRADA GOUZI Mohamed Hicham  
 Diabète - Nutrition - Obésité - Maladies du Sommeil  
 45, Bd Mohamed Bouziane Rés. Farhatine 1  
 5ème Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 56 37 38

Date de consultation : 01/10/2022

Nom et prénom du malade : Abdelkader MAZRAA Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA 5/10/2022 Le : 5/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

8

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07-10-12	20 6		HT 300 100	<del>DR. HASSIBA GOURMOU Mohamed H. Diabète - Nutrition - Obésité - Maladie 45, Bd Mohammed V Casablanca 3ème Etage - Casablanca</del>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05/10/2022	354,90

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAISES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a complex molecular structure, likely a nucleic acid hairpin or a similar biological macromolecule. It features a central vertical axis with two horizontal arms extending from the top and bottom. The structure is composed of numerous small circles, each containing a numerical label (e.g., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) and a Greek letter symbol (e.g.,  $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ ,  $\delta$ ,  $\epsilon$ ,  $\zeta$ ,  $\eta$ ,  $\nu$ ). The labels are arranged in a repeating pattern along the structure's length. The entire structure is labeled with the letters H, D, C, and B at its extremities.

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Berrada Gouzi Hicham

Ancien médecin attaché aux hôpitaux de France

## Médecin du sommeil – Diabétologue – Nutritionniste

Membre des sociétés françaises du sommeil (SFRMS),  
du diabète (SFD), de nutrition (SFN) et d'obésité (AFERO)

- Diabète de l'enfant, de l'adulte et de la grossesse
- Cholestérol - Triglycérides - Goutte
- Nutrition des maladies chroniques - Rééducation alimentaire
- Régimes - Prise en charge du surpoids et de l'obésité ( Enfants - Adultes )
- Insomnies - Apnées - Polysomnographie du sommeil



الدكتور براة گوزي هشام

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

طب النوم - داء السكري - التغذية

عضو الجمعيات الفرنسية لأمراض النوم،  
داء السكري، للتغذية والسمنة.

داء السكري : الأطفال - الكبار والمرأة الحامل

الكلستيرول - الدهون الثلاثية - النقرس

تغذية الأمراض المزمنة - التربية الغذائية

برامج لإنخفاض الوزن (للأطفال والكبار)

الأرق وأضطرابات النوم - تسجيل النوم

Casablanca le :

٢٠١٥/١٢/٢٠

Cherif Macina

A revoir le :

1-

255,00 Alyscay

1 - 1/1 x 2 mds.

2-

39,80 laundry

✓ fruits le din x 2 mds.

PHARMACIE CHRAÏBI  
Dr. BERRADA GOUZI HICHAM  
Tél: 05 22 56 37 38 - Casablanca - Maroc - Bâtiment B  
Chargé du Service : Dr. Berrada Gouzi Hicham

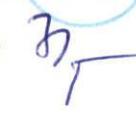
Dr. BERRADA GOUZI Mohamed Hicham

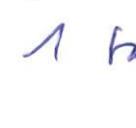
Diabète - Nutrition - Obésité - Maladies du Sommeil

45, Bd Mohamed Bouziane Rés. Farhatine 1

5ème Etage - Casablanca - Tel. : 05 22 56 37 38

3 - ~~31/12~~ Zylowic 200 g 

4 - ~~28,80~~ →  + 2 mrs  
~~Witanie fl~~   
1 →  + 2 mrs

5 - Ultra lisse  
~~1 bar 37~~  + 1 mrs

~~Dr. BERRADA GOUZI Mohamed Hicham~~  
~~Diabète - Nutrition - Obésité - Maladies du Sommeil~~  
~~45, Bd Mohamed Bouziane Rés. Farhatine 1~~  
~~5ème Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 56 37 38~~



354,90

~~Chiragui Sahel Orlis Hiz - Berrechid~~  
~~Dr. HELZY Hicham~~  
~~PHARMACEIE CHRAGLU~~

